



Bruxelles, Luxembourg, le 6 janvier 2010

Introduction d'un recours devant la Cour de Justice

Objet: Adaptation des rémunérations

Suite à la décision du Conseil intervenue le 23 décembre dernier de ne pas suivre la proposition de la Commission en matière d'adaptation des rémunérations, la Commission a décidé, lors de sa réunion du 6 janvier, d'introduire un recours devant la Cour de Justice.

Les organisations syndicales et professionnelles signataires, représentant le personnel de la Commission et du Parlement, demandent au Parlement européen de s'engager, dans les meilleurs délais, à se joindre à ce recours en tant que partie intervenante au soutien de la partie requérante.

Commission :

R&D
Franco IANNIELLO

SFIE
Stéphane ADRIAENS

TAO-AFI
Daniela MORMILE

SE
Alain SELLER

Conf-SFE
René-Pierre KOCH

FFPE
Pierre-Philippe BACRI

US
Ryan BRENDAN

U4U / USHU
Georges VLANDAS

Parlement :

FFPE PE
Georges MARCOPOULOS

SAFE
Philippe COLART

SFIE PE
Philippe VIENNE

SGPOE PE
Tom MORGAN

Union Bruxelles
Luc JANSSENS

Union syndicale PE
Paul VAN DER STAAIJ